



► Pratiques prometteuses de recrutement équitable

Juillet 2025

Côte d'Ivoire - Développement d'une offre de services de placement international par l'Agence Emploi Jeunes

Points essentiels

- En Côte d'Ivoire, bien qu'un cadre réglementaire régisse l'industrie du recrutement privé, une part importante de l'activité continue de s'exercer de manière informelle ou sans licence, aussi bien au niveau national qu'international.
- L'Agence nationale pour l'insertion et l'emploi des jeunes (Agence Emploi Jeunes), service public de l'emploi ivoirien, en collaboration avec l'OIT via son programme FAIR III, a lancé une nouvelle offre de placement international afin de proposer des alternatives sûres et régulières aux demandeurs d'emploi, ainsi qu'aux personnes ivoiriennes intéressées par une mobilité professionnelle internationale.
- Grâce à un processus participatif et à un diagnostic, l'Agence Emploi Jeunes a bénéficié d'un soutien pendant près de deux ans pour élaborer des choix

stratégiques et organisationnels, et développer les compétences et les outils nécessaires à la mise en place de l'offre de services de placement international. Une dynamique de coopération Sud-Sud a également été mise en place entre les services publics d'emploi marocains et ivoiriens, favorisant l'échange d'expériences entre praticiens œuvrant dans des contextes similaires.

- À la suite de cet accompagnement, une phase pilote de mise en œuvre a débuté en avril 2025 dans plusieurs agences. À ce jour, plus de 400 personnes ont bénéficié d'ateliers d'information pour les aider dans leur projet de mobilité professionnelle et ont été placées à l'international, grâce à une approche d'adaptation locale, d'échange de bonnes pratiques internationales, et de mise en place de points de suivi réguliers entre l'Agence Emploi Jeunes et l'OIT.

Focus

Pilier de l'Initiative: Promouvoir des pratiques équitables au niveau des entreprises

Secteur: Service public de l'emploi

Pays: Côte d'Ivoire

Organisations responsables: L'Organisation internationale du Travail (OIT), en partenariat avec l'Agence nationale pour l'insertion et l'emploi des jeunes (Agence Emploi Jeunes).

Contexte national de la migration de travail et du recrutement équitable

En Côte d'Ivoire, malgré la mise en place de nombreux mécanismes officiels visant à promouvoir et encadrer le recrutement formel de main-d'œuvre, le recrutement informel reste courant à travers le pays (République de Côte d'Ivoire 2020). Historiquement, la Côte d'Ivoire était un pays d'immigration de main-d'œuvre plutôt que d'émigration, même si ces dernières années, l'immigration a pris de l'ampleur. Jusqu'ici, le service public de l'emploi se concentrait presque exclusivement sur les opportunités d'emploi au sein du territoire

national, sans proposer de service de placement aux Ivoiriens souhaitant travailler à l'étranger.

Ce vide institutionnel a favorisé la prolifération de canaux privés de recrutement, y compris des agences informelles, dont la nature rend leur identification difficile pour les demandeurs d'emploi et leur encadrement complexe pour les autorités. Il existe également des agences formelles qui, bien qu'opérant de manière visible, ne se soumettent pas à l'obligation d'obtenir une licence pour exercer en tant qu'agence d'emploi privée, contournant ainsi les mécanismes de régulation existants. Une étude menée par les pouvoirs publics ivoiriens a révélé que plus de 200 de ces agences

opèrent dans le pays, souvent en dehors de tout cadre légal (OIM 2020).

Par ailleurs, la population active ivoirienne est majoritairement jeune, avec 63 pour cent des travailleurs âgés de 14 à 35 ans (République de Côte d'Ivoire 2020). En quête d'opportunités économiques et professionnelles, une part croissante de cette jeunesse cherche à accéder à un travail décent à l'étranger. Ainsi, ces dernières années, la migration irrégulière depuis la Côte d'Ivoire vers l'Europe, l'Afrique du Nord et les pays du Nord a fortement augmenté (OCDE 2022). Parallèlement à cette émigration irrégulière, l'Agence Emploi Jeunes reçoit de plus en plus d'offres d'emploi pour des postes à l'étranger, notamment au Canada, sans disposer toutefois de procédures systématiques pour les traiter. Cette absence de cadre opérationnel limite la capacité de l'Agence Emploi Jeunes à encadrer ces opportunités de manière sécurisée, équitable et conforme aux normes internationales.

Afin de proposer une alternative structurée et sécurisée pour la migration de main-d'œuvre, l'Agence Emploi Jeunes a décidé de mettre en place, avec le soutien de l'OIT via son programme FAIR III, une nouvelle offre de service de placement international.

L'Agence Emploi Jeunes

Placée sous la tutelle du ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, l'Agence Emploi Jeunes est la principale agence publique de placement dans le pays. Elle remplit deux missions essentielles: le placement et la régulation.

Dans le cadre de sa fonction de placement, elle est chargée d'accueillir, d'informer et d'orienter les jeunes demandeurs d'emploi. Elle œuvre également à leur insertion professionnelle et soutient les initiatives en faveur de la création d'emplois, de la formation et du perfectionnement des compétences. En somme, elle accompagne à la fois l'offre et la demande sur le marché du travail.

Sa fonction de régulation consiste à encadrer et contrôler les agences privées de recrutement et d'emploi, en collaborant notamment avec 117 d'entre elles. L'Agence Emploi Jeunes joue également un rôle clé dans la diffusion des tendances du marché du travail auprès de ces agences et veille à ce que toutes les offres, demandes et candidatures soient traitées dans le respect des réglementations en vigueur.

Diagnostic systémique et organisationnel

La première étape du processus a consisté en un diagnostic systémique et organisationnel de l'Agence Emploi Jeunes. Compte tenu du rôle central et stratégique de l'agence dans les domaines de l'emploi, du recrutement et de la migration de la main-d'œuvre, l'OIT a mené, en avril 2023, un diagnostic systémique et

organisationnel de l'agence à la demande des équipes de cette dernière.

L'étude a mis en lumière les avancées réalisées par l'Agence Emploi Jeunes, notamment l'amorce de collaborations pour le recrutement de main-d'œuvre en France et au Québec, ainsi que l'exploration d'une potentielle initiative avec l'Italie. Toutefois, son action en matière de placement international reste limitée en raison de l'absence de cadre légal et institutionnel adapté.

Parmi les recommandations formulées dans le cadre du diagnostic, la création d'une nouvelle offre de services spécifiquement dédiée au placement international des travailleurs ivoiriens a été proposée. La conception de cette nouvelle offre s'est déployée en plusieurs étapes successives et complémentaires, bénéficiant tout au long d'un accompagnement technique et stratégique de l'OIT.

Atelier de cocréation et de réflexion stratégique – coup d'envoi du projet

La deuxième étape du processus a pris la forme d'un atelier de cocréation et de réflexion stratégique, marquant le début opérationnel du projet. En novembre 2023, un atelier collaboratif avec 15 agents et managers a été organisé pour lancer la coopération et l'accompagnement de l'Agence Emploi Jeunes dans son offre de placement international. Avec le soutien de l'OIT, les équipes ont engagé une réflexion sur les contours et les composantes de cette nouvelle offre de services.

A l'issue de ces journées de travail participatif, des orientations stratégiques et opérationnelles ont été définies. Une liste des différents supports et outils à créer pour mettre en œuvre cette offre a été établie et les tâches ont été réparties entre les participants. L'un des autres résultats de cet atelier a été l'élaboration d'un chronogramme pour la mise en place de la nouvelle offre de services, avec une feuille de route claire et structurée définissant les étapes clés, les responsabilités des parties prenantes et les échéances à respecter.

Dès décembre 2023, des échanges mensuels entre les équipes de l'OIT et de l'agence ont été organisés pour accompagner à distance l'écriture de la note conceptuelle et le déploiement du projet.

Immersion marocaine et mise en œuvre ivoirienne

La troisième étape du processus a consisté en une immersion professionnelle destinée à favoriser l'apprentissage entre pairs dans une logique de coopération Sud-Sud. En mai 2024, deux représentants de l'Agence Emploi Jeunes ont ainsi pris part à une semaine d'immersion au sein de l'Agence nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) au Maroc, afin d'observer de près le fonctionnement, les outils et les bonnes pratiques de l'offre de services dédiée au placement international mise en œuvre dans ce pays.

► **Tableau 1. Réflexion stratégique**

Questions	Orientations stratégiques
Pourquoi impliquer l'Agence Emploi Jeunes dans le recrutement à l'international?	► Elle est un acteur central du placement, mais elle n'est pas identifiée comme un lieu ressource sur ce sujet. ► Proposer une alternative légale structurée et sécurisée à la migration de main-d'œuvre. ► Fournir un interlocuteur pertinent et professionnel aux partenaires et employeurs étrangers. ► Proposer des opportunités d'emploi décentes aux chercheurs d'emploi ivoiriens. ► Enrichir les compétences et les profils des ivoiriens. ► Renforcer l'économie du pays grâce à la diaspora ivoirienne.
Quels sont les publics cibles? Quels sont leurs métiers? Quelles sont leurs compétences?	► Tout public sans restriction. ► Vigilance quant à l'autonomie et la capacité à s'adapter à l'étranger. ► Tous les métiers, sauf ceux qui sont en tension. ► Des opportunités d'emploi à l'étranger, dans tous les secteurs d'activité et tous les niveaux de qualification, en contrat durable ou saisonnier.
Quels pays?	► Pays francophones, notamment le Canada (Québec) où la demande est forte et bien structurée. ► Pays du sud de l'Europe en demande d'ouvriers agricoles. ► Pays du Conseil de coopération du Golfe. ► Tout autre pays demandeur.

Quelques jours plus tard, dans le cadre de la quatrième étape du processus, les deux représentants de l'Agence Emploi Jeunes ont restitué les enseignements tirés de cette immersion lors d'un atelier dédié à la création des outils et supports nécessaires à la mise en place de l'offre de services de placement international. Cet atelier a permis de finaliser les outils développés, qui ont ensuite été soumis à validation par les parties prenantes concernées.

La dernière étape, qui s'est tenue en février 2025, a permis de former les agents en charge de la nouvelle offre de services. Celle-ci a porté sur les objectifs et les enjeux de l'initiative, le contexte migratoire ivoirien, ainsi que le marché international du travail. Les agents ont également été formés à l'accompagnement des demandeurs d'emploi et à la fourniture de services aux employeurs étrangers en quête de main-d'œuvre ivoirienne. Cette formation a été coanimée par des représentants de l'ANAPEC, venus spécialement pour renforcer les capacités des équipes de l'Agence Emploi Jeunes et des spécialistes de l'OIT.

► **Tableau 2. Réflexion opérationnelle**

Public	Gamme de services
Demandeurs d'emploi	► Identification de l'envie lors d'un entretien diagnostic. ► Atelier de sensibilisation «Travailler à l'étranger» avec mise en garde sur les risques. ► Informations sur le marché du travail dans les pays de destination. ► Des ateliers spécifiques sur les pays de destination les plus fréquents. ► Accompagnement à la construction du projet de mobilité. ► Guide CV en anglais et préparation à l'entretien. ► Plateforme de perfectionnement linguistique. ► Préparation au départ et assistance aux démarches (une fois la candidature retenue).
Employeurs	► Fiche d'information sur l'offre de services de placement à l'international. ► Dispositif de ciblage des employeurs potentiels. ► Dispositif de prospection. ► Dispositif de recueil d'offres, de contrôle et de validation. ► Dispositif de diffusion. ► Dispositif de pré-sélection. ► Contrat de service pour les employeurs récurrents.

Depuis, neuf sites pilotes ont été lancés, et le chef de l'agence Prestige de l'Agence Emploi Jeunes, qui est également le chef de projet de la nouvelle offre de placement international, bénéficie d'un accompagnement mensuel assuré par un spécialiste de l'OIT en charge de l'emploi, afin de garantir un suivi technique régulier et un appui stratégique dans la mise en œuvre de cette nouvelle offre.

Au fil de ces étapes, ce projet a permis de bâtir une offre publique de placement international inédite, fondée sur une logique de co-construction, d'adaptation locale, et d'apprentissage entre pairs. Le processus illustre la manière dont un service public peut redéfinir sa stratégie pour répondre à des besoins émergents, renforcer ses capacités internes et s'aligner sur les normes internationales de recrutement équitable.

Effets observés et avancement

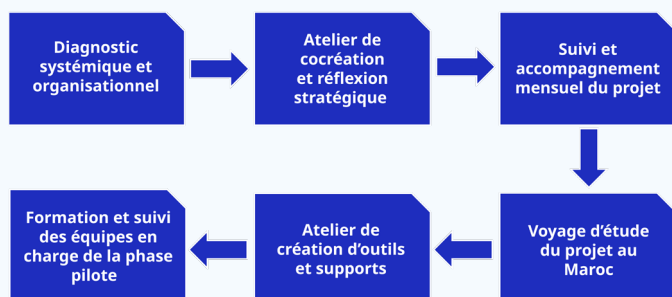
- Une nouvelle offre de service a été créée, basée sur une évaluation des besoins, avec un cadre structuré visant à limiter les risques de migration irrégulière et à promouvoir un recrutement équitable.
- Les capacités de l'Agence Emploi Jeunes ont été renforcées par la formation d'agents dédiés à l'offre de

► Note d'information de l'OIT - Pratiques prometteuses de recrutement équitable

Côte d'Ivoire - Développement d'une offre de services de placement international par l'Agence Emploi Jeunes

service de placement international, ainsi que par des suivis réguliers avec l'OIT.

- Des phases pilotes ont été mises en place, dont les premiers résultats sont les suivants: 437 candidats à la mobilité internationale ont été accueillis dans les ateliers d'information et de formation de neuf agences régionales pilotes, dont 128 étaient intéressés par la poursuite de l'accompagnement pour préparer leur départ.
- 25 placements à l'international ont été réalisés depuis le début du projet.



Facteurs de succès

- Les équipes locales se sont approprié le projet en l'adaptant aux spécificités et besoins du contexte ivoirien.
- L'intervention a eu lieu à un moment stratégique, alors que l'Agence Emploi Jeunes commençait à recevoir des offres d'emploi internationales sans cadre pour les traiter. Il existait donc une base concrète, mais tout restait à construire, ce qui a permis une co-construction à fort potentiel.
- Une étroite collaboration entre l'institution nationale et ses partenaires internationaux a été mise en place, avec un suivi régulier et un accompagnement technique sur le moyen terme (prévu sur trois ans). Cette collaboration allie écoute des besoins locaux, cocréation et transfert de compétences.
- Dans le cadre d'une collaboration Sud-Sud, des échanges de bonnes pratiques sont organisés, avec des visites d'immersion et des formations entre pairs qui facilitent l'apprentissage entre praticiens opérant dans des contextes similaires.

Défis et opportunités

- L'importance d'un engagement fort, à la fois technique et politique, s'est révélée déterminante pour faire avancer un projet stratégique sur un sujet aussi sensible que la migration. Ce double engagement a permis de lever certains obstacles et de créer un environnement favorable à la mise en œuvre progressive de la nouvelle offre de services.
- Il est essentiel d'expliquer aux dirigeants les avantages concrets de ce projet pour la population, l'économie et le développement du pays. Une vision commune et une compréhension approfondie de son impact peuvent accélérer sa mise en œuvre.
- Les méthodologies développées pour mener à bien ce projet pourraient être adaptées et reproduites dans d'autres pays de la région ou dans des contextes similaires, connaissant des dynamiques de marché de l'emploi comparables. Cela permettrait de multiplier les canaux de recrutement pour des emplois internationaux sûrs et équitables.

Références

République de Côte d'Ivoire. *Enquête nationale sur l'emploi en Côte d'Ivoire (ENE 2019): Rapport final*. Direction générale de l'Emploi et Agence nationale pour l'insertion et l'emploi des jeunes. Abidjan, 2020.

Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). *Panorama de l'émigration ivoirienne*, Talents à l'étranger. Paris, 2022.

Organisation internationale pour les migrations (OIM). *Une étude exploratoire sur le recrutement de la main-d'œuvre et les mécanismes de protection des travailleurs migrants en Afrique de l'Ouest: L'étude de cas de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Ghana, du Nigéria et du Sénégal*. Genève, 2020.

► ilo.org/fairrecruitment

Coordonnées

Bureau international du Travail
Route des Morillons 4
CH-1211 Genève 22
Suisse

E: fairrecruitmentinitiative@ilo.org

Service des Principes et droits
fondamentaux au travail
(FUNDAMENTALS)

Service des migrations de
main-d'œuvre (MIGRANT)

<https://doi.org/10.54394/EIAG6968>